

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Décret n°2017-1819 du 29 décembre 2017 relatif au comité social et économique (CSE).

PUBLIC CONCERNE

Membres de la CSSCT d'un CSE.

PRE-REQUIS

- Savoir parler et comprendre la langue française
- Avoir été élu à la CSSCT de son CSE

OBJECTIF

- Maîtriser la réglementation en santé, sécurité et conditions de travail
- Maîtriser les missions, le fonctionnement et les moyens d'action de la CSSCT
- Comprendre le rôle et les missions spécifiques de la CSSCT et son articulation avec le CSE
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à la démarche de prévention
- Conduire les études et des enquêtes et identifier les acteurs internes et externes à l'entreprise dans le domaine de la prévention

CONTENU :

❖ **La réglementation de la CSSCT**

- La CSSCT : nomination, fonctionnement, rôles et missions
- Les relations CSE-CSSCT
- Informations et formations

❖ **La prévention des risques professionnels dans l'entreprise**

- Les statistiques Accidents du Travail / Maladies Professionnelles
- Les indicateurs
- Les 3 valeurs essentielles
- Les 8 bonnes pratiques
- Les acteurs de la prévention
 - Les acteurs internes (rôles et missions)
 - Les acteurs externes (rôles et missions)
- Les objectifs stratégiques
- Les 9 Principes Généraux de Prévention
- Le droit de retrait et le devoir d'alerte
- Les différentes responsabilités (professionnelle, civile et pénale)

❖ **L'évaluation des risques professionnels**

- Les définitions (risque, danger, situation dangereuse, prévention, protection, sécurité...)
- Le mécanisme d'apparition du dommage
- Les familles de dangers
- 2 focus : les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les Risques Psycho-Sociaux (RPS)
- Les outils d'analyse
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

- Les autres documents obligatoires
 - Le bilan et le programme annuel
 - Le registre de sécurité
 - Les Plans de Prévention
 - Les modes opératoires
 - Etc.
 - Les sources documentaires
- ❖ **La visite de site / la visite d'inspection**
- La communication envers les salariés
 - Le recueil des témoignages des salariés
 - Les questions liées à l'environnement
- ❖ **L'analyse des postes de travail**
- Les outils d'analyse : 5M, ITAMaMi
 - Proposer des actions de prévention des risques de l'entreprise
- ❖ **L'analyse des accidents du travail**
- La démarche
 - La méthode de l'arbre des causes
 - Proposer des actions correctives

METHODE PEDAGOGIQUE

- Magistrale, démonstrative participative (exercices seul et en groupe) et formation pratique
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Pour les formations sur site, le client mettra à disposition du formateur une salle de cours et pour la partie pratique, permettra l'accès à tout ou partie de l'entreprise et fournira les documents nécessaires, notamment le DUERP.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Documentation remise aux participants

EVALUATION DE LA FORMATION

La méthode de l'évaluation s'insère tout au long de la formation.

- Contrôle des connaissances théoriques par QCM.
- Vérification des acquis par des exercices pratiques.

INTERVENANT

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels.
IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels).

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire de l'agrément de la préfecture des Hauts-de-France et de la DREETS des Hauts-de-France l'autorisant à dispenser les formations aux membres du CSE.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation est remise aux participants.

DUREE FORMATION

5 jours (soit 35 heures)

RECYCLAGE

Un Maintien et Actualisation des

NOMBRE STAGIAIRES

- maximum 10 personnes

	Compétences doit avoir lieu tous les 4 ans.	- minimum 4 personnes
<p><u>MODALITES ACCUEIL HANDICAP</u> Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.</p>		
<p><u>EQUIVALENCE :</u> Sans objet</p>	<p><u>PASSERELLES :</u> Sans objet</p>	
<p><u>SUITE DE PARCOURS :</u> Perfectionnement en Analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes</p>	<p><u>DEBOUCHES PROFESSIONNELS :</u> Les compétences de cette formation peuvent servir de base à une évolution de carrière vers les métiers de la prévention des risques professionnels.</p>	